



## La collaboration entre une intercommunalité et le conseil départemental

L'**assemblée du Pays Tarentaise Vanoise** travaille de concert avec le conseil départemental de la Savoie. Cette collaboration est indispensable pour épauler l'intercommunalité dans les actions de repérage.

### ORIGINES ET CONTEXTE

La Tarentaise-Vanoise est un territoire alpin, qui regroupe 43 communes, dont 10 classées en « Zone de Revitalisation Rurale ». L'implication de l'assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise sur la problématique de la précarité énergétique est une suite logique aux démarches engagées par l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial volontaire et d'un Contrat Local de Santé<sup>1</sup>.

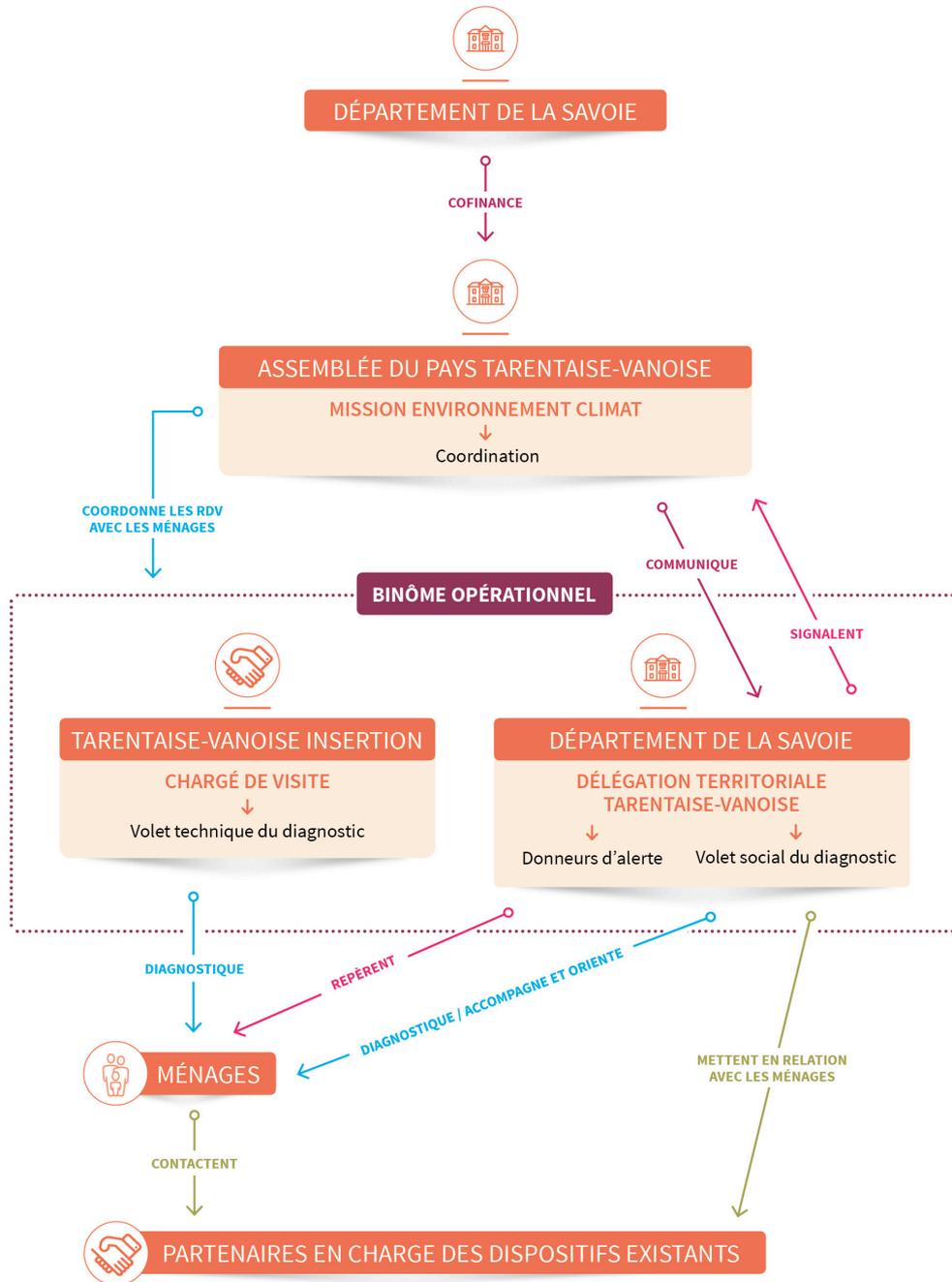
Par la mise en place d'une plateforme de la précarité énergétique dans laquelle s'inscrit le SLIME, le Pays, en lien avec le conseil départemental de Savoie, souhaite améliorer le confort des ménages et réduire le montant de leurs factures. Le but est aussi de mieux sensibiliser les bailleurs sociaux et privés sur des situations difficiles vécues en Tarentaise-Vanoise et sur la nécessité de réaliser des travaux d'amélioration thermique.

Cadre politique	Plan Climat Energie Territorial volontaire, Contrat Local de Santé
Service	Mission environnement climat
Budget	21 149 €
Calendrier	Du 1 <sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2016 – 1 an
Population	23 307 ménages (53 500 habitants)
Nombre de visites	Prévu : 30 / Réalisé : 24
Ménages bénéficiaires (en précarité énergétique)	Les ménages identifiés des donneurs d'alerte (travailleurs sociaux) et/ou ayant bénéficié d'une aide au titre du Fonds de solidarité logement.
Modalités du diagnostic sociotechnique	2 visites réalisées en binôme : - 1 <sup>ère</sup> : un salarié en insertion et un travailleur social du département - 2 <sup>nde</sup> : le même salarié en insertion et un encadrant
Partenaires opérationnels	Conseil départemental de la Savoie – Travailleurs sociaux de la délégation territoriale Tarentaise-Savoie (diagnostic sociotechnique) Association d'insertion Tarentaise Vanoise Insertion (diagnostic sociotechnique)
Partenaire financier	Conseil départemental de la Savoie

<sup>1</sup> Les objectifs d'un contrat local de santé sont « de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et de proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local » :

<http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Contrats-Locaux-de-Sante-CLS.116434.0.html>

# FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL



 **ORIENTATION** | 
  **REPÉRAGE** | 
  **COORDINATION** | 
  **DIAGNOSTIC SOCIO-TECHNIQUE** | 
 ..... **AU CAS PAR CAS**

## RETOUR D'EXPÉRIENCE

### Modalités

Le **SLIME** de Tarentaise-Vanoise est **piloté par l'assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise en lien étroit avec le conseil départemental de la Savoie**.

La première coordonne le dispositif, organise la logistique et la formation des chargés de visite, finance le volet technique (petits équipements économes). Elle fait aussi le lien avec le salarié en insertion. Quant au conseil départemental, il accompagne et soutient la mise en place du SLIME à différents niveaux.

Les orientations prises par le conseil départemental justifient sa participation dans le SLIME. La lutte contre la précarité énergétique est inscrite dans ses documents stratégiques : plan climat énergie territorial (PCET), adopté en juin 2013, contenant une fiche action dédiée à la lutte contre la précarité énergétique, et nouveau plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD), signé fin 2013 pour la période 2014-2018.

A l'échelle locale, un **Contrat Territoire Savoie**<sup>2</sup> est signé entre le conseil départemental et l'assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise pour la période 2014-2019. Il accorde un **soutien financier pour les actions du Pays**. L'un des volets de cette aide est l'accompagnement dans la lutte contre la précarité énergétique avec pour objectif la création d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique. **40% du budget du SLIME sont ainsi financés.**

En amont du dispositif SLIME, le conseil départemental a contribué à la mise en place d'actions de formation et de sensibilisation à la lutte contre la précarité énergétique. **Les services du département** (délégation territoriale, direction départementale de la cohésion sociale, direction de l'environnement et du paysage) ont participé à la **campagne de communication** réalisée par l'assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise **pour faire connaître le SLIME** à l'ensemble des donneurs d'alerte potentiels : courriers, réunions d'information et production de documents de communication.

De plus, ces services ont organisé, en partenariat avec l'association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables (ASDER), une **formation destinée à l'ensemble des travailleurs médico-sociaux** (travailleurs sociaux, aides à domicile, accompagnateurs logement...) et aux partenaires du territoire, autour de la thématique « **Précarité énergétique, mieux comprendre pour agir** ».

Le conseil départemental de la Savoie apporte également ses **ressources humaines et son expertise pour le repérage et l'accompagnement des ménages**. En effet, la délégation territoriale Tarentaise-Vanoise, composée de travailleurs sociaux du conseil départemental, prend part à la mise en œuvre du SLIME à chaque étape.

Dès la phase de montage du dispositif, à la demande des assistantes sociales du territoire, l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise et la délégation territoriale Tarentaise-Vanoise ont créé un **groupe de travail sur la thématique de la précarité énergétique**, dont l'objectif est de réfléchir à la manière de se saisir de cette problématique, de faire le bilan de l'expérience de terrain des travailleurs sociaux et d'imaginer des moyens de résorber la précarité énergétique.

Dans la phase opérationnelle du dispositif, des assistantes sociales et puéricultrices de la délégation territoriale repèrent les ménages en situation de précarité énergétique, réalisent les visites à domicile en lien avec l'atelier chantier d'insertion « Tarentaise Vanoise Insertion » et organisent l'orientation vers les dispositifs existants avec le montage des dossiers et le lien avec les structures.

Enfin, **le conseil départemental via la délégation territoriale intervient sur les aspects techniques et logistiques du SLIME**. Il participe notamment à l'élaboration du calendrier, à la rédaction des fiches de repérage et de diagnostic et à la définition des modalités de collaboration avec l'association Tarentaise Vanoise Insertion.

---

<sup>2</sup> Disponible en ligne sur : <http://www.tarentaise-vanoise.fr/outils-et-subventions/contrat-territoire-de-savoie.html>

### Enseignements

Les tâches sont réparties entre le conseil départemental, via ses travailleurs sociaux, et l'assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise.

La présence des **travailleurs sociaux** du département sur le territoire permet de compléter et de **rendre plus efficace l'action menée par l'assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise**. Ce sont en effet eux qui repèrent les ménages et qui peuvent faire l'accompagnement administratif après les visites à domicile.

### Facteurs de réussite

Sans l'aide du conseil départemental, aussi bien financière que logistique et humaine, la mise en place de la plateforme de la précarité énergétique aurait été impossible. **L'assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise ne dispose pas des ressources suffisantes pour mener seule un tel projet.**

Les travailleurs sociaux du territoire se sont bien appropriés la démarche, même si l'on note une implication différente de ces derniers selon les secteurs géographiques.

### Perspectives

Afin de mieux mobiliser et sensibiliser les travailleurs sociaux du territoire, l'assemblée du Pays de Tarentaise-Vanoise travaille actuellement avec l'ASDER au montage d'une nouvelle formation pratique destinée aux travailleurs sociaux.

Bien que l'aide financière du conseil départemental soit importante, l'assemblée du Pays de Tarentaise-Vanoise rencontre des difficultés à financer son SLIME. Elle souhaite demander une subvention des fonds européens du programme LEADER.

### CONTACT

Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise

Sonia COUTAZ

[sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr](mailto:sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr)

04.79.24.78.13